



Appel à candidatures

Résidence « Artistes en Arctique 2018 »

2^{ème} édition

Une résidence exceptionnelle :

La résidence « Artistes en Arctique » est initiée par l'association loi 1901 Le Bateau-Givre qui a pour objectif d'accueillir des artistes de champs disciplinaires et nationalités différentes en leur permettant de séjourner par petits groupes à bord du navire Le Manguier, au cœur des glaces de l'Arctique.

Cette résidence d'artistes s'inscrit dans la volonté de favoriser la création artistique et d'apporter les conditions favorables à une rencontre de proximité entre les artistes, l'environnement exceptionnel de l'Arctique et la population locale pour témoigner d'un milieu en pleine mutation.

La résidence 2018 se déroulera sur la côté ouest du Groenland, dans l'île de Qeqertarsuaq (Disko), île de 8578 km² (surface de la Corse) et peuplée d'un peu moins de 1000 habitants. Le point culminant de l'île est à 1919 m.

Appel à candidature :

Vous êtes poète, écrivain, musicien, chorégraphe, plasticien, dessinateur, vidéaste, réalisateur, photographe... et voulez vivre une expérience extraordinaire d'un mois de création en Arctique entre janvier et mars 2018 ; vous ne craignez pas le froid, ni l'éloignement, ni l'absence de liaison internet ou de téléphone portable et vous êtes en bonne santé physique.

Les artistes souhaitant participer à la résidence 2018 doivent nous faire parvenir avant le **15 septembre 2017** un dossier qui comprendra:

- Une présentation générale type CV, détaillant votre expérience professionnelle artistique.
- Un texte expliquant votre motivation à participer à cette résidence.
- La discipline artistique choisie.
- Les moyens mis en œuvre pour financer votre résidence.
- Votre projet artistique durant la résidence.

- La fiche signalétique type remplie

Les artistes auront une réponse au plus tard le 30 septembre.

Présentation du projet :

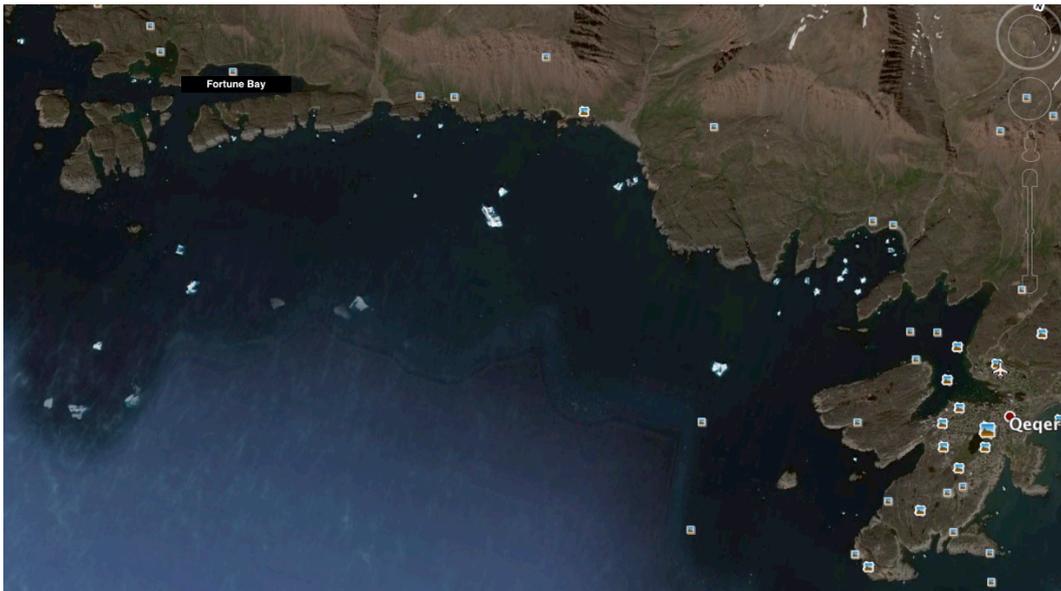
Période :

du 15 janvier au 15 février 2018 pour la première résidence. Elle coïncide avec le retour du jour, et les lumières très particulières qui y sont liées (bleu rose). Les périodes de nuit sont prépondérantes, les aurores boréales aussi.

du 1er au 30 mars 2018 pour la deuxième résidence. Résidence placée sous le signe de la lumière retrouvée. Le 21 mars, il y a déjà 12 h de soleil par jour, soit environ 14 à 15 h de jour.

Les dates précises seront communiquées ultérieurement en fonction des vols aériens, pas encore programmés pour 2018.

Lieu : Kangerdluarssuk (Fortune Bay), à 2h30 de marche environ du village de Qeqertarsuaq (village de 850 habitants dans l'île du même nom, en danois Disko).



Accès : en avion Copenhague/Aasiaat, puis hélicoptère Aasiaat/Qeqertarsuaq. Puis à pied.

Nombre de résidences : 2 résidences de 30 jours chacune. Les artistes désireux de rester plus longtemps que 30 jours peuvent en faire la demande.

Nombre d'artistes à bord sur chaque résidence : 4

Membres d'équipage : 2

Vie du bord : La vie du bord s'apparente à une vie en communauté. Afin que celle-ci se déroule bien, l'artiste s'engage à respecter le rythme nécessaire à l'organisation, à savoir celui des quarts.

Chaque artiste doit participer aux quarts classiques (cuisine, vaisselle, tâches ménagères), auxquels se rajoutera le quart spécifique de la récupération de glace pour faire de l'eau douce.

L'artiste doit être conscient que bien que le Manguier soit confortable, les conditions inhérentes au froid et à l'isolement peuvent être rudes physiquement et mentalement.

Du fait de la très basse température extérieure (pouvant aller jusqu'à -40°C), il n'y a pas d'eau courante à bord. Vaisselle et toilette se font via des bidons. De même les WC sont situés à l'extérieur du bateau.

Dans le carré la température oscille entre 15 et 20°C ; dans les cabines, elle est aux alentours de 2 à 5°C la nuit.

Compte tenu de l'éloignement du bateau au village de Qeqertarsuaq (2h30 de marche environ), les artistes doivent être en bonne condition physique.

L'artiste doit accepter de vivre « déconnecté » pendant ces quatre semaines : pas de téléphone portable, pas de liaison internet à bord. Cependant, les artistes auront accès au système de communication au village de Qeqertarsuaq.

Thématique:

En cours d'élaboration avec Linda Ostermann, directrice du musée de Qeqertarsuaq (Qeqertarsuaq, la Grande Ile).

Conditions matérielles:

L'association loi 1901 Le Bateau-Givre ne bénéficie d'aucune aide financière, qu'elle soit d'ordre privée ou publique. C'est un choix qui nous a permis jusqu'à présent de conserver autonomie et liberté dans nos projets. Pour cette raison, chaque artiste désireux de participer à la résidence doit trouver son propre financement, qu'il soit d'ordre privé, public, partenariat ou mixte.

L'association fera tout son possible pour aider chaque artiste dans sa recherche de financement, entre autre en lui fournissant un dossier de presse et une lettre de pré-sélection.

Pour la résidence 2018, la participation financière est de :

70 €/jour/artiste/résidence, soit 2.100 € pour les 30 jours. Elle comprend:

- l'hébergement à bord et le couchage (Duvets Lestra grand froid mis à disposition pour chaque artiste)
- le chauffage (bois et gasoil)
- la production d'électricité (groupe électrogène)
- la nourriture et boissons (non alcoolisées)
- les vêtements adaptés au climat polaire (une salopette, une doudoune et une paire de bottes)
- l'acheminement en motoneige des sacs et matériel à l'aller et au retour entre l'héliport et le bateau
- le logement durant les temps de séjour dans le village
- 5 exemplaires du catalogue réalisé à la fin de la résidence à partir des œuvres produites par les artistes.

Les vols sont à la charge de l'artiste. Il faut compter un budget d'environ 1.500 € A/R.

Par ailleurs, le catalogue de la résidence 2017 est aussi disponible pour étayer les demandes de financement.

Dossier à adresser au plus tard le 15 septembre 2017:

Par mail: info@lemanguier.net

Ou par courrier postal: Le Bateau-Givre 8 rue San Angelo 20200 BASTIA

Contacts/informations: 06.18.32.58.27 ou 07.86.26.97.20

<http://www.lemanguier.net> <https://www.facebook.com/lemanguier>